LES ZONES URBAINES

UA	ZONE D'HABITAT DENSE
UB	ZONE D'HABITAT DE MOYENNE DENSITE
AUa	ZONE D'EXTENSION ET D'ORGANISATION DE L'URBANISATION DU CHEF-LIEU
UAe	ZONE D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET D'INTERET COLLECTIF
2AU	ZONE D'URBANISATION FUTURE A VOCATION D'EQUIPEMENT PUBLIC
UX	ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE RESERVEE A L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE

LES ZONES NATURELLES

N	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE
Ne	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS
Nt	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS TOURISTIQUES
Nasl	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS
Nx	ZONE NATURELLE D'ACTIVITE ECONOMIQUE
Nh	ZONE DE PROTECTION DES ZONES HUMIDES
Nst	SECTEUR DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL)
Ast	SECTEUR DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL)
A	ZONE AGRICOLE
Ap	ZONE AGRICOLE DE PROTECTION DU PAYSAGE

LEGENDE

- Emplacement réservé pour services publics
- Voirie nouvelle
- 14 — N° d'emplacement réservé (voir liste)
- 5 — Largeur de plate-forme projetée des voiries
- Limite du domaine skiable
- Remontée mécanique
- ESPACES BOISES classés au titre de l'article L113.1 du code de l'urbanisme.

  Nota: Les espaces boisés ne sont pas classés

  - sur une profondeur de 10m de part et d'autre de toutes les voies communales et départementales;

  - sur une profondeur de 5m de part et d'autre de l'ensemble des chemins ruraux et forestiers;

  - sur une profondeur de 10m de part et d'autre de l'axe des cours d'eau.
- ESPACES BOISES non classés.
- SECTEUR SOUMIS A ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (se reporter au cahier "Orientations d'aménagement")
- Changement de destination
- Recul par rapport à l'axe de la route départementale

N

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

Vers ARRET

PLAN N° **2** — **PLAN GENERAL DE LA COMMUNE**

ZONAGE — AVRIL 2023 — **Ech : 1/6000°**

03-09-1993	APPROBATION	ELABORATION P.O.S.
11-04-2023	Vers ARRET	ELABORATION P.L.U.

ludovic beau
pascal girard
alain vuillioz
04 50 26 11 87
pel-vu@orange.fr
www.atelier-axe.com
atelier axe architectes